

PERTINENCE DE LA PRESCRIPTION DES ANTICORPS ANTI-THYROÏDIENS

Contexte

*Dysfonctionnements thyroïdiens fréquents
Prescription souvent systématique de toutes les cibles*

Indications pour une juste prescription du dosage des Anticorps anti-thyroïdiens

- > Ne pas prescrire de façon systématique
- > En 1ère intention sans orientation : prescrire un anti-TPO

Si Suspicion de pathologie auto-immune (s'adresser au laboratoire d'IMMUNOLOGIE)

- Bilan Thyroïdien perturbé
- Ne pas prescrire de façon systématique
- Prescription en fonction du contexte clinique
- Ne pas faire de suivi si cela est inutile

Dysthyroïdies Auto-immunes : dosage de 1^{er} intention Anticorps Anti-TPO +/- anti-rTSH

- Si Anticorps Anti-TPO positifs => PAS DE SUIVI
- Les anti-rTSH peuvent être prescrits en première intention si la clinique est atypique ou au cours de la grossesse (premier trimestre et 36 SA)
- Si Anticorps Anti-TPO négatifs et clinique évocatrice => dosage de 2nd intention

Dysthyroïdies Auto-immunes : dosage de 2nd intention Anticorps Anti-TG +/- anti-rTSH

- A réaliser sur un nouveau prélèvement

Si suivi de cancers de la thyroïde (s'adresser au laboratoire de BIOCHIMIE) :

Cancers de la Thyroïde : dosage de 1^{er} intention Anticorps Anti-TG ET TG en parallèle

- Si Anticorps Anti-TG positifs => SUIVI sur les Anticorps Anti-TG
- Si Anticorps Anti-TG négatifs => SUIVI Anticorps Anti-TG + TG

Lexique : Anti-TPO (anticorps anti-ThyroPérOxydase), Anti-TG (anticorps anti-ThyroGlobuline), Anti-rTSH (anticorps anti-Récepteur de la TSH, ancien TRAK)

Sources :

SFI 2020 Guide des analyses en immunologiques 2^{ème} édition
HAS (2020) Fiche de pertinence des soins hypothyroïdie